



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E86387

VALABLE JUSQU'AU 26/11/2026

ÉDITÉ LE

16/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/07/2009

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 01/04/2017
20 640

Raison sociale : ISOLE PLUS ENERGIES

126 RUE DE LA PIECE LEGER
21160 MARSANNAY-LA-COTERegistre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIJON 2009 B 713

Téléphone : 03 80 27 31 52

Fax : 03 80 51 13 03

Portable : 06 23 53 86 42

Siret : 513 822 619 00039

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 4029049

Site Internet : <http://www.isole-plus.fr>E-mail : contact@isoleplus.com

Assurance Responsabilité Travaux :

AUXILIAIRE 020-140323

Responsabilité légale :

ISP FRANCE (803 788 249) / FEVRE JEAN-GILLES DIRECTEUR GÉNÉRAL /
RAIMONDO FRANCK DIRECTEUR GÉNÉRAL

Assurance Responsabilité Civile :

AUXILIAIRE 020-140323

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Effectif moyen : 40

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	16/06/2025
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	09/11/2025
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	14/09/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	14/09/2026
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	14/09/2026
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	16/10/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	16/10/2025
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	16/10/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	02/12/2021
o Fenêtres de toit	16/06/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	02/12/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	02/12/2021
o Isolation des combles perdus	02/12/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	02/12/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.